



Rupture conventionnelle du contrat de travail

Par **fx75**, le **01/12/2009** à **17:36**

Bonjour,

je souhaite créer mon entreprise pour racheter des parts d'une société d'un groupe pour lequel je suis salarié.

pouvons nous, avec mon employeur faire une rupture conventionnelle de mon contrat de travail, pour bien sur bénéficier des aides lors d'une cration d'entreprise, sachant que c'est pour racheter des parts d'une des sociétés du groupe?

n'y aurait-il pas un risque encouru d'un quelque contrôle de l'administration aussi bien pour mon employeur que pour moi?

merci de votre réponse